

Le 26 février 2021 à 20h30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la cantine, sous la présidence de Monsieur CAZORLA Dominique, Maire.

Date de convocation au Conseil Municipal : 16 février 2021

Nombre de conseillers en exercice : 11

Étaient présents :

BLANCO Jordan

CAZORLA Dominique

CHABRIER Alexandre

CHARBONNIER Jérôme

DEFOND Marion

DEFOND Thérèse

GIBERT Marilyne

MOREL Nathalie

PERRET Clotilde

TORRE GOUTORBE Jeannine

Était absent : PENT Damien

Secrétaire de séance : CHARBONNIER Jérôme

### **Ordre du jour**

après ajout des deux premiers points:

- Approbation du compte-rendu du dernier conseil municipal
- Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade
- Convention « hôpital de jour » avec l'hôpital de Boën
- Procédure de création et de classement d'une voie communale (lotissement)
- Choix des entreprises pour la réhabilitation du stade
- Embauche d'un 2<sup>ème</sup> agent d'entretien
- Étude de plusieurs demandes de subvention
- Déconnexion du réservoir d'eau près de la salle des fêtes
- Questions diverses

### **Ordre : Approbation du compte-rendu du dernier conseil municipal**

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

### **Ordre : Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade**

Vu l'avis du comité technique paritaire, le maire propose à l'assemblée de fixer les taux pour les procédures d'avancement de grade.

Tous les avancements de grade seront faits à 100% dans chaque catégorie d'emploi.

### **Ordre : Convention « hôpital de jour » avec l'hôpital de Boën**

Le conseil municipal autorise M. le maire à signer le protocole d'accord avec l'hôpital de Boën et la communauté de communes du Pays d'Urfé. Cet accord entrainera une participation de 20€ /mois de la part de la commune. Cette convention est valable pour une durée d'un an renouvelable.

## Ordre : Procédure de création et de classement d'une voie communale (lotissement)

Le conseil municipal demande la création et le classement de la voirie (200m) desservant le lotissement de la Motte. Par suite, le conseil demande la mise à jour du tableau de classement des voies communales.

## Ordre : Choix des entreprises pour la réhabilitation du stade

Des devis ont été étudiés. Le conseil municipal valide certains d'entre eux et demande des précisions à d'autres avant de finaliser le choix des entreprises pour la réhabilitation du stade.

Le conseil municipal autorise M. le maire à procéder à la demande de subvention auprès de la Région et de la D.E.T.R.

## Ordre : Embauche d'un 2<sup>ème</sup> agent d'entretien

A l'issue des entretiens d'embauche réalisés ces 2 derniers samedis auprès des 6 personnes sélectionnées par les commissions voirie, bâtiments et espaces communaux. Le candidat retenu est M. BOSIO Éric (CDD renouvelable d'une durée de 6 mois pour un temps partiel).

## Ordre : Étude de plusieurs demandes de subvention

Plusieurs subventions sont accordées à différentes associations :

1. ADMR : subvention accordée de 150 €
2. Lycée agricole de Ressins (1 élève de Saint-Priest) : après vote à main levée (5 pour / 1 abstention / 4 contre) subvention accordée de 50€.
3. ACCA : subvention accordée de 150 €
4. Basket : subvention accordée de 305 €
5. Donneur de sang : subvention accordée de 150 €
6. Club des aînés : subvention accordée de 150 €
7. Comité des fêtes : subvention accordée de 2 000 €
8. FNACA : subvention accordée de 150 €
9. Société de pêche : subvention accordée de 150 €
10. Amicale des Pompiers : subvention accordée de 260 €

De plus, une subvention exceptionnelle de 250 € pour 5 élèves va être accordée à l'association des parents d'élèves pour le séjour en classe de découverte.

## Ordre : Déconnexion du réservoir d'eau près de la salle des fêtes

Sur les recommandations du technicien de la Satop (conseil départemental), il convient de déconnecter et de démolir le réservoir en amont de la salle des fêtes, actuellement abandonné. Compte tenu de la présence de deux points incendie à proximité, le conseil municipal donne un avis favorable à la déconnexion et à la démolition du réservoir.

## Ordre : Questions diverses

### **1. Suite à donner à la présentation du CNAS (Comité National d'Action Sociale)**

Après vote à main levée (0 pour / 2 abstentions / 8 contre), le conseil municipal ne prévoit pas l'adhésion à cet organisme.

### **2. Devis d'entretien des espaces verts par l'E.S.A.T.**

Le conseil municipal va demander des modifications concernant le devis et la prestation pour l'entretien des espaces verts de la commune par l'E.S.A.T.

### **3. Tourisme et animation – associations**

La commission Tourisme, Culture, Animation et Association se réunira le vendredi 12 Mars 2021 à 20h à la mairie afin d'évoquer plusieurs points (fleurissement, concours des maisons fleuries, saison touristique...).

### **4. Référent à la Communauté de commune pour les chemins balisés**

Le conseil municipal nomme M. CHABRIER Alexandre (titulaire) et M. CAZORLA Dominique (suppléant) comme référents à la communauté de commune pour les chemins de randonnée balisés.

### **5. Chemin des Moussus**

Le conseil municipal, après vote à main levée (9 contre / 1 abstention) abandonne le projet de création de la piste forestière pour le chemin des Moussus.

### **6. Divers travaux réalisés**

Chemin menant à la France aux Côtes : facture de 160 € HT.

Traitement des panneaux et piquets pour la signalisation des points repères de Saint-Priest-La-Prugne : 152, 24 € HT + 18,10 € HT (peinture).

La séance est close à 01h00.

Le prochain conseil municipal aura lieu le vendredi 26 Mars 2021 à 20h30 à la cantine.